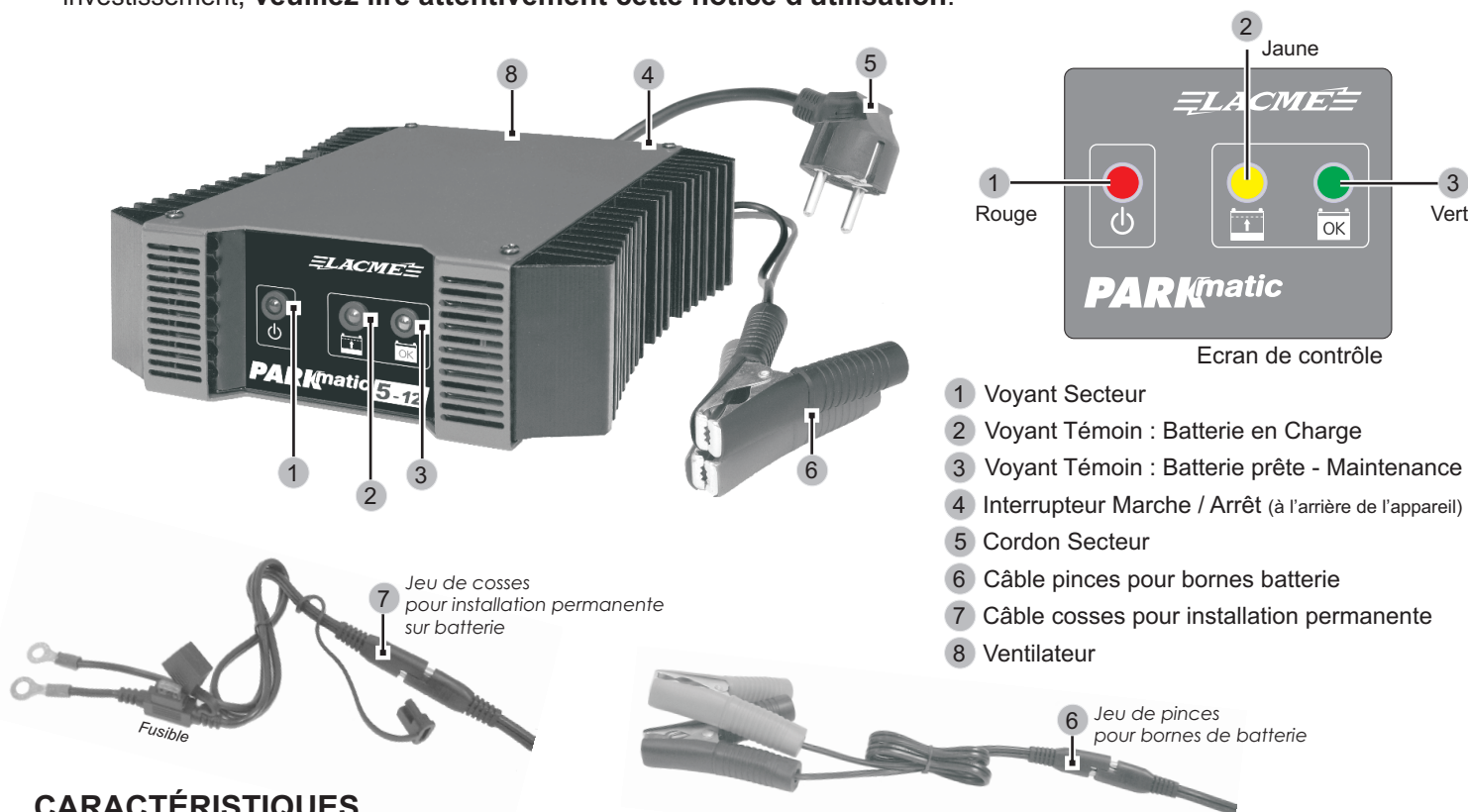


CHARGEURS DE BATTERIE à 3 Étapes - 100% AUTOMATIQUE

SPÉCIAL pour accumulateurs au plomb à électrolyte libre ou étanches et gélifiés ou AGM

Nous vous remercions pour votre confiance en notre production de qualité. Pour tirer le meilleur parti de votre investissement, **veuillez lire attentivement cette notice d'utilisation.**



- 1 Voyant Secteur
- 2 Voyant Témoin : Batterie en Charge
- 3 Voyant Témoin : Batterie prête - Maintenance
- 4 Interrupteur Marche / Arrêt (à l'arrière de l'appareil)
- 5 Cordon Secteur
- 6 Câble pinces pour bornes batterie
- 7 Câble cosses pour installation permanente
- 8 Ventilateur

CARACTÉRISTIQUES

La gamme **PARKMATIC** est spécialement étudiée pour charger uniquement les batteries au plomb de **12 Volts** d'une capacité allant de 5 Ah à 45 Ah pour le **2-12** et de 15 Ah à 100 Ah pour le **5-12**.

La charge se fera de façon automatique en "**3 étapes**". Elle s'adapte à toutes les batteries qu'elles soient de type dites étanches (scellées) ou gélifiées, ou de type à électrolyte libre (avec bouchons).

Ce profil de charge améliore fortement le temps et a qualité de recharge de votre batterie, augmentant sa durée de vie et ses performances, par rapport aux chargeurs traditionnels.

Ce chargeur **optimise** la charge et les **entretient** sur de longues périodes, style hivernage (voir § Principe : 3 étapes) sans réglage préalable.

Modèles	Référence LACME	Secteur Consommation	Tension nominale de sortie	Courant normatif de sortie	Batterie de	Dimension (LxIxh)	Poids
PARKMATIC 2-12	506.400	~220-240V - 50/60Hz 40W	12V	2A moyen	5 à 45Ah	170 x 145 x 52mm	1,05 Kg
PARKMATIC 5-12	506.502	~220-240V - 50/60Hz 105W	12V	5A moyen	15 à 100Ah	170 x 145 x 52mm	1,25 Kg

AVERTISSEMENT : Ne pas tenter de recharger des piles non rechargeables.
Brancher des batteries 6 volts peut provoquer des altérations définitives du chargeur.

Chargeurs-Démarrateurs-Boosters

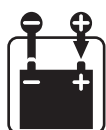
72200 LA FLECHE - FRANCE
Tel : 02 43 94 13 45 - Fax : 02 43 45 24 25
Ligne directe SAV 02 43 48 20 86



BRANCHEMENT et FONCTIONNEMENT



1 - Enlever les bouchons de la batterie et faire l'appoint, si nécessaire, en eau déminéralisée pour les batteries à l'électrolyte libre (avec bouchons).



2 - Brancher la pince + (rouge) puis la - (noire) sur la batterie en respectant la polarité de la batterie.

- Rappel : Il est fortement conseillé d'isoler la batterie du réseau électrique du véhicule et de la retirer du compartiment voiture (voir § Règles de sécurité).



3 - Brancher sur le secteur (avec prise de terre) et allumer l'appareil à l'aide de l'interrupteur Marche/Arrêt. Le voyant Secteur est rouge. La charge commence, le voyant jaune s'allume.

Dès que le voyant témoin passe au **VERT**, la charge est finie. L'appareil commence la phase de maintenance de la batterie. La batterie est prête à l'emploi.

4 - Eteindre l'appareil et débrancher la prise secteur.

5 - Retirer les pinces de la batterie. Reboucher la batterie si nécessaire.

PRINCIPE : 3 ÉTAPES

Le chargeur applique à la batterie un profil de charge en "3 étapes". Ces étapes sont affichées à l'aide de 2 voyants Témoin présents sur l'**Ecran de contrôle** : le voyant jaune pour les étapes **1** et **2**, et le voyant vert pour l'étape **3**.

La charge "3 étapes" est un processus qui augmente la durée de vie et les performances de votre batterie.

1 Charge (Courant constant)

Dans ce mode, la batterie reçoit le maximum de courant délivré par le chargeur. Cette étape permet de recharger la batterie à environ 60%, jusqu'à ce que la tension atteigne 14,7 volts.

2 Finalise (Tension constante)

La charge ralentit. La tension de charge reste constante à 14,4 volts. Le courant diminue pour terminer la charge sans surcharger la batterie afin d'atteindre une charge à 90%.

3 Maintenance/Floating (Tension constante plus faible)

Ce mode permet de maintenir la batterie chargée à 100% sans surcharger ou endommager la batterie. Le chargeur compense l'auto-décharge naturelle de la batterie en appliquant une tension de 13,8 volts.

Le chargeur peut rester connecté à la batterie sur de longues périodes (style hivernage). Si la tension de batterie chute anormalement, le chargeur relance automatiquement un nouveau cycle complet de charge.

ANOMALIES, DIAGNOSTICS, REMÈDES

ANOMALIES	DIAGNOSTICS	REMÈDES
Voyant rouge éteint	Appareil hors tension	Le chargeur n'est pas sous tension. Vérifier la position de l'interrupteur Marche/Arrêt à l'arrière de l'appareil et le raccordement au secteur. Sinon, contacter notre service SAV.
Voyant jaune et vert éteints	Batterie non détectée	Pas de batterie présente sur les pinces du chargeur. Vérifier la qualité de contact des pinces et la propreté des bornes de la batterie.
	Batterie fortement déchargée ; sa tension est inférieure à 4 volts	Le chargeur essaie de récupérer la batterie en injectant un courant de 100mA pour la ramener vers un cycle normal de charge
	Batterie défectueuse et irrécupérable	Si le chargeur reste dans cet état plus de 24h, la batterie est détériorée. Remplacer la batterie.
Voyant vert allumé dès le début de la charge	Batterie déjà chargée	Le chargeur passe directement en mode Maintenance et compense l'auto-décharge. La batterie peut rester branchée ainsi sur de longues périodes (style hivernage).
	Batterie en décharge profonde	La batterie est très déchargée et sa tension est très faible. Le chargeur est entrain de la ramener vers un cycle normal de charge. Attendre entre 1h à 10h. Le voyant jaune doit s'allumer et le vert s'éteindre.

PROTECTIONS

Le chargeur est équipé d'un dispositif de protection contre les inversions de polarité de batterie et les court-circuits des pinces.



SÉCURITÉ

La recharge de batterie dégage des gaz explosifs.

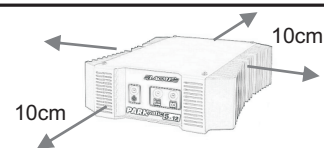


- Avant la charge, **lire le mode d'emploi**.
 - Ce chargeur n'est pas destiné à être utilisé sans surveillance par des enfants ou des personnes dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou dénuées d'expérience ou de connaissance appropriées. Ce n'est pas un jouet.
 - Ne pas exposer à la pluie. Ce chargeur est à usage intérieur.
- Ce chargeur comporte des interrupteurs pouvant provoquer des arcs ou des étincelles, aussi, lors de la charge, placer le chargeur dans une pièce ou une enceinte aérée et aménagée à cette fin.
- Déconnecter l'alimentation secteur avant de brancher ou de débrancher les connexions pinces sur la batterie.
 - Si la batterie reste installée sur le véhicule, brancher la pince appropriée à la borne de batterie qui n'est pas reliée à la masse du véhicule, puis brancher l'autre pince au châssis loin de la batterie et de la canalisation de carburant.
 - Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par un câble ou un ensemble spécial disponible auprès du fabricant ou de son service après vente.
 - Ne pas recharger des batteries non rechargeables.



Ventilation :

Le chargeur est équipé d'une ventilation automatique, qui se déclenche si nécessaire. Ne pas obstruer les cotés de l'appareil. Laisser un espace de 10-12 cm minimum autour de l'appareil, garantissant une bonne ventilation.



Avertissement :

Risque de chocs électriques.



Interdiction :

Ne pas entreprendre d'intervention sur cet appareil, sans l'avoir débranché du réseau électrique.



Avertissement :

Risque de températures élevées (surfaces chaudes).



Protection de l'environnement :

Cet appareil fait l'objet d'une collecte sélective. Il contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables.



Cadre réservé à l'utilisateur

NOM.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

.....

Tél.

Problème rencontré :

.....

.....

.....

.....

.....

INFORMATIONS SUR LA GARANTIE

Cet article est garanti 2 ans pièces et main d'oeuvre à partir de la date d'achat.
Le retour du matériel à la société LACMÉ est soumis au préalable à l'accord du Service Après Ventes (SAV) et est à la charge de l'expéditeur. Le port retour est à la charge de LACMÉ.

TOUT RETOUR DE MATÉRIEL SANS ACCORD DE RETOUR SE VERRA REFUSÉ A LA RÉCEPTION.

Pour bénéficier de cette garantie contractuelle, l'appareil devra être ramené au magasin qui en a assuré la vente, accompagné du Bon de Garantie dûment rempli et de la preuve d'achat.

La garantie couvre tout défaut ou vice de fabrication et ne s'applique pas pour les pièces d'usure tels que pinces, câbles, etc.

La garantie n'est valable que si l'appareil n'a pas été endommagé d'une manière évidente.

C'est le cas lorsqu'il y a :

- Non respect des instructions de mise en service.
- Non respect des conditions normales d'utilisations
- Chute, surtension, fausse manoeuvre...
- Ouverture de l'appareil par le client.
- Transport effectué sans précautions.
- Réparation avec des pièces non d'origine.

**LACMÉ SAS, Les Pelouses, route du Lude,
72200 LA FLECHE (FRANCE).**

Tél. : 02 43 94 13 45 - Fax : 02 43 45 24 25



Les Pelouses, route du Lude 72200 LA FLÈCHE FRANCE
 Tél. : 02.43.94.13.45 Télécopie : 02.43.45.24.25 Ligne directe SAV : 02.43.48.20.86

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ C.E.

Nous certifions, par la présente, que les matériels neufs désignés ci-dessous :

PARKMATIC 2-12 Réf. : 506.400
PARKMATIC 5-12 Réf. : 506.502

De par leur conception et de par les méthodes internes de fabrication et de contrôle, sont conformes aux exigences de compatibilité électromagnétique définies ainsi qu'aux exigences de norme de sécurité applicable aux chargeurs.

Les directives
 EMC : 2004/108/CE
 WEEE : 2002/06/CE
 ROHS : 2002/95/CE
 Low voltage : 2006/95/CE

Les normes
 NF EN 55014 (-1 et -2)
 NF EN 61000-3 (-2 et -3)
 NF EN 60335-2-29
 NF EN 62233

Toute modification ou réparation d'un chargeur effectuée hors d'un Service Après Vente agréé par LACME ou sans utiliser des pièces détachées de notre origine rendra cette déclaration caduque.



Fait à LA FLÈCHE, le 31 Mai 2013
 La Direction,

Marc BOUILLOUD

Notice/Chargeurs/506x00_NC01.cdr - 120912/IB



BON DE GARANTIE

(remis au client au moment de la vente)

Cet appareil est garanti 2 ans, pièces détachées et main d'oeuvre, à partir de la date d'achat.

PARKMATIC 2-12

PARKMATIC 5-12

Cachet Revendeur

N° de série

Reportez le numéro de série présent sur l'appareil.

Acheté le A

Cette garantie se limite au remplacement gratuit par nos ateliers des pièces reconnues défectueuses. Elle ne couvre pas les frais de transport et ne peut en aucun cas ouvrir droit à une indemnité quelconque.